

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 7 juin 2010 à 20 heures à la salle 2 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

1. PRÉSENCES

Monsieur Sylvain Deschênes, conseiller
Madame Chantal Proulx, conseillère
Monsieur Stéphane Deschênes, conseiller
Madame Manon Blanchette, conseillère (absente)
Monsieur Raymond Lévesque, conseiller
Monsieur Guildo Castonguay, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Martin Normand, directeur général est présent

2. MOT DE BIENVENUE

3. MOMENT DE RECUEILLEMENT

4. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MAI 2010

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 3 mai 2010 soit adopté.

10-06-104

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

6. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

10-06-105

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

| | |
|--------------------------------|---------------------|
| Chèques numéro # 16086 à 16139 | 162 160.23\$ |
| Prélèvement no 531 à 540 | 12 054.46\$ |
| Rémunération élus | 1889.79\$ |
| Rémunération employés | 17 074.52\$ |
| Rémunération pompiers | 5 491.71\$ |
| Total | 198 670.71\$ |

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. États financiers au 31 mai 2010.

10-06-106

Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport des activités financières en date du 31 mai 2010.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

2. Renouvellement de dossier/CFE Desjardins

10-06-107

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au renouvellement du dossier chez Desjardins Centre financier aux entreprises du Bas-Saint-Laurent.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

10-06-108

3. Assurance générale/Groupe Ultima/22 659\$

Proposé par Guido Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture d'assurances de la compagnie d'assurances Groupe Ultima pour la Mutuelle des Municipalités du Québec pour la période du 3 juin 2010 au 3 juin 2011 pour la somme de 22 659\$.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

10-06-109

4. Plan annuel d'intervention sur les terres publiques/SERMitis

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski confirme son approbation concernant le plan annuel d'intervention sur les terres publiques intramunicipales de Saint-Gabriel-de-Rimouski pour des travaux sylvicoles qui seront réalisés en 2010.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

10-06-110

5. Vérification comptable/Malette/10 645\$

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de régler la facture présentée par la firme Mallette Maheu au montant de 10 645\$.\$ plus taxes (12 015.54\$), pour la vérification comptable de l'exercice financier 2009 qui se détaille comme suit.

| | |
|--|------------------|
| Vérification pour l'exercice 2009 | 6 845 (+ txes)\$ |
| Travaux pour Bilan et projets d'investissement incluant la taxe d'accise | 2 150\$ (+ txes) |
| Rapport Service des incendies | 1 650\$ (+txes) |

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

10-06-111

6. Autorisation de signature/Marie-Josée Dubé

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers que Marie-Josée Dubé soit autorisée à signer tous les documents importants relatifs à la municipalité et autorisée à être nommée comme secrétaire d'assemblée en l'absence du directeur général.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

10-06-112

7. Exemption de taxe / Maison des Grands-Parents

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers qu'autoriser un exemption de taxe foncière pour les années 2008 et 2009 à « La maison des Grands-Parents » suite à leur demande d'aide au démarrage d'entreprise. Cette exemption de taxe sera applicable sur le compte de taxe 2010. L'exemption total est de 3 022.98\$. Cette résolution annule la résolution 07-182.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

10-06-113

8. Prix des terrains / Parc de maisons mobiles

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers que le coût pour l'achat d'un terrain dans le parc de maisons mobiles est fixé à la valeur de son évaluation municipale. Les terrains visés par cette résolution sont les suivants :
Lots 6-5, 6-7 à 6-17 du Rang 5 Canton Fleuriault.
Cette résolution annule la résolution 248-89.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

10-06-114

9. Autorisation de circuler au Club de VTT de la Mitis

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les usagers du Club de VTT Mitis de circuler sur :

| | |
|--------------------|---|
| Rue Pelletier Sud | Du Rang Deschênes jusqu'à la rue Fabien Jalbert |
| Rue Fabien Jalbert | Entre les bassins et le C.T.V. jusqu'à la rue Principale |
| Rang du Nord Est | De la route Pelletier Nord jusqu'à la Route des Rangs du Nord |

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

10-06-115

10. Virement budgétaire

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers que le transfert budgétaire suivant soit effectué, comme suit :

| DE | À | |
|--|---|---------|
| 02 70130 610 Aliments – Restaurant Patinoire | 02 70160 610 Aliments – Boisson Expositions et foires | 1 000\$ |

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

B. LOISIRS ET CULTURE

1. Demande de permis de bar/Fête nationale

10-06-116

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité fasse une demande à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour l'obtention d'un permis de bar durant les festivités de la St-Jean en date du 23 juin 2010. Des frais de 75 \$ sont aussi autorisés.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

2. Compétition équestre du 17 juillet/Festival Country

10-06-117

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Festival country à tenir une compétition équestre le 17 juillet, au site équestre, et ce, à titre gratuit. Les lieux devront être remis dans l'état original. (Déchets, bris, etc...)

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

2. Transfert Hydro-Québec / Festival Country

10-06-118

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le transfert du compte d'Hydro-Québec (#299 048 356 107) situé au 231 rue

Principale, du Festival Country Western de St-Gabriel au nom de la Municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

4. Offre de service / Étude préliminaire pour la construction d'une scène permanente.

10-06-119

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services de « Roche Groupe-conseil » et de « Les architectes Goulet & Lebel » pour réaliser des études préliminaires dans le dossier de la scène permanente, et ce, pour des honoraires de 3 500 \$ plus taxes et 6 500 \$ plus taxes respectivement. Les frais de ces études sont à la charge du Comité de financement de la Scène permanente.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

C. URBANISME

10-06-120

1. Demande CPTAQ/Succession Aimé Joubert et Magella Joubert

Considérant que l'utilisation résidentielle réelle du terrain excède les limites de celui-ci;

Considérant la superficie de terrain requise pour les besoins de construction éventuelle de nouvelles installations septiques;

Considérant que le projet n'aura pas d'impact négatif sur l'utilisation agricole des lots voisins;

Considérant la présence d'espaces disponibles hors de la zone agricole ne s'applique pas à la présente demande, compte tenu de ses caractéristiques;

Considérant l'existence d'un droit acquis d'usage résidentiel pour cette résidence;

Pour ces motifs, il est proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande d'autorisation de Magella Joubert

Adopté.

Signature du maire en vertu de l'article 142

D. TRAVAUX PUBLICS

1. Reddition du programme d'aide à l'entretien du réseau local

10-06-121

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de \$124 618 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée.

POUR CES MOTIFS, sur proposition de Guido Castonguay, et résolu unanimement par l'ensemble des conseillers que la municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski

informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

10-06-122

2. Étude d'analyse préliminaire pour projet de biomasse forestière

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de demander une analyse préliminaire pour la réalisation d'un projet de chauffage à la biomasse forestière à la firme PMI. Cette étude est réalisée gratuitement.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

7. Rapport des élus

8. Affaires nouvelles

a) Club de VTT de la Mitis / Rang Bélanger et Deschênes

10-06-123

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser le Club de VTT de la Mitis, que l'année 2010 sera la dernière année pour circuler dans le rang Bélanger et le rang Deschênes.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

9. Période de questions

10. Fermeture des affaires nouvelles

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

Adopté.

Signature du maire en vertu de l'article 142

11. Levée de la séance

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 20h47 la séance soit levée.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

Georges Deschênes
maire

Martin Normand
directeur général